


Références :

- Article L. 4121-2 du Code du travail
- Fiche pratique de sécurité INRS ED112 – ED 6169 – ED118

Les gants sont considérés comme des EPI (Equipements de Protection Individuelle). Leur mise à disposition par l'autorité territoriale signifie que, en préalable, une évaluation des risques professionnels liés au poste de travail a été réalisée et que le port de protection individuelle a été choisi comme mesure de prévention en respect des principes généraux de prévention. En d'autres termes, lorsque toutes autres mesures visant à éliminer ou réduire le risque se seraient avérées insuffisantes et lorsque la mise en place d'une protection collective n'a pas été réalisable, les agents doivent être équipés d'EPI.

Devant la très grande variété des gants de protection, il est souvent difficile de faire un choix et bien souvent les gants utilisés ne sont pas adaptés aux contraintes réelles auxquelles ils sont soumis.

Cette fiche technique présente les différents types de gants présents sur le marché ainsi que le cadre normatif de leurs conceptions dans le but d'aider les collectivités à acquérir ces équipements de protection individuelle adaptés aux besoins réels des utilisateurs.

LES CARACTERISTIQUES D'UN GANT

● Les situations à risques



- Manipulation de produits chimiques
- Travaux de soudage
- Travaux électriques
- Travaux forestiers, espaces verts
- Collectes d'ordures ménagères, traitement des déchets
- Manipulation d'objets ou matériaux tranchants, coupants, piquants, brûlants
- Travaux exposant à la chaleur, au froid,
- ...

● Le choix du type de protection

Le choix se fait en fonction de l'ensemble des risques auxquels sont confrontés les agents, des contraintes d'utilisation (durée du port, dextérité requise,...) et des caractéristiques des utilisateurs (morphologie, dossier médical).

Ne pas hésiter à demander aux fournisseurs des échantillons afin de faire tester aux utilisateurs de nouveaux produits.

A. Les différents types de gants

Il existe de nombreux gants de protection, chacun ayant une fonction de protecteur qui lui est propre.

→ Les gants jetables

Ce sont des gants fins, offrant une bonne dextérité mais ayant habituellement une faible résistance chimique et mécanique. Il faut les changer après chaque utilisation.

→ Les gants de manutention

Ce sont des gants épais et réutilisables offrant une résistance mécanique contre l'abrasion, la coupure, la déchirure et la perforation mais limitant la dextérité.

→ Les gants de protection chimique

Réutilisables, ils sont fabriqués à partir d'un matériau spécifique pour résistance contre les produits chimiques. Ils sont, en général, dotés d'un poignet rallongé ou de manchettes afin de protéger l'avant-bras.

Il est utile de préciser qu'aucun matériau ne résiste de manière permanente à un produit chimique et qu'aucun matériau ne résiste à tous les produits. Pour aider les décideurs, les fabricants proposent des tables de correspondance qui permettent d'adapter le matériau choisi aux différents produits dangereux.

→ Les gants anti-coupure

Réutilisables, ils sont souvent tricotés afin d'offrir une protection contre les coupures. Ils peuvent être équipés de manchettes.

→ Les gants anti-chaleur

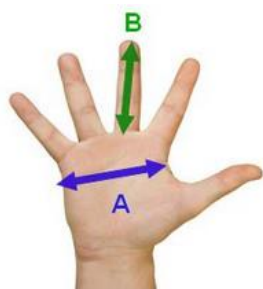
Epais et réutilisables, ils offrent une protection mécanique et contre la chaleur. Ils sont, en général, doté d'une longue manche protégeant l'avant-bras.

→ Les gants isolants

Conçus pour protéger contre les risques électriques. Il est recommandé de porter en même temps des sous-gants afin d'être également protégé contre les risques mécaniques.

B. Les tailles

Il existe deux méthodes pour commander la bonne taille de gant.



Méthode 1 : Longueur des doigts et largeur de la main

1. Choisir sa main la plus forte (la main droite si vous êtes droitier)
2. Prendre une règle
3. Mesurer la largeur de la main (Mesure A)
4. Mesurer la longueur du majeur (Mesure B)
5. Additionner A + B et diviser le tout par 2

Le chiffre donné représente la taille des gants



Méthode 2 Mesure du tour de main

1. Choisir sa main la plus forte (la main droite si vous êtes droitier)
2. Prendre un mètre enrouleur ou un mètre de couture et entourer la paume de la main
3. Replier sa main et relever la mesure du contour de la paume
4. Comparez cette mesure avec le tableau

Tour de la main	Taille des gants
De 15 à 17 cm	Taille 5
De 17 à 19 cm	Taille 6
De 19 à 20 cm	Taille 7 / S
De 20 à 22 cm	Taille 8 / M
De 22 à 24 cm	Taille 9 / L
De 24 à 26 cm	Taille 10 / XL
De 26 à 28 cm	Taille 11 / XXL
De 28 à 30 cm	Taille 12
De 30 à 32 cm	Taille 13
Plus de 32 cm	Taille 14

LE MARQUAGE ET LES NORMES DES PROTECTEURS

Le marquage CE est obligatoire. Il comporte :

- Nom du fabricant
- Le ou les pictogrammes indiquant les types de risques protégés
- Les niveaux de performance
- Le numéro de la norme
- La taille du gant

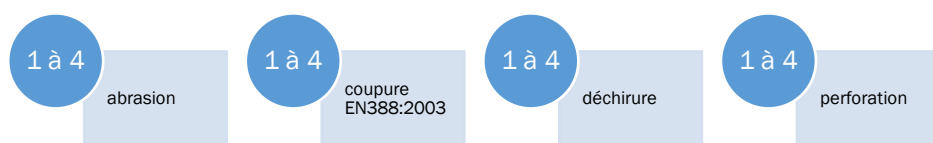


● Résistance aux risques mécaniques

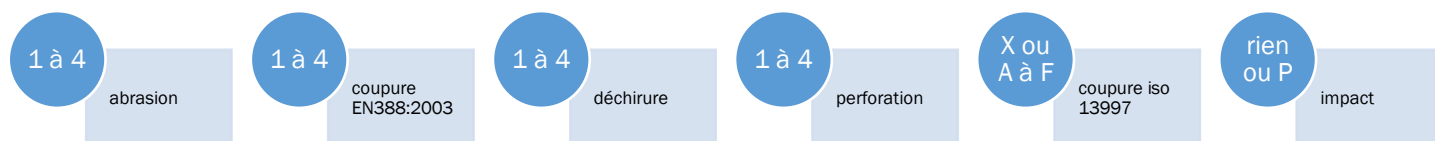
Elle a comme norme EN 388, modifiée en 2016.

Depuis 2016, la résistance des gants aux risques mécaniques est caractérisée par 5 critères (4 précédemment). Chacun d'eux est associé à un coefficient déterminant son niveau de protection

→ Avant 2016



→ Depuis 2016



Concernant la résistance à la coupure, les gants sont adaptés pour protéger les agents des coupures par lame droite à l'intérieur du gant

Un nouvel essai est prévu dans le cas où l'essai habituel (Coupe-test) n'est pas adapté. Ce cas concerne les gants de haute résistance à la coupure qui usent la lame lors de l'essai, donnant de faux résultats

- Cas 1 : dans le cas général, pour tous les gants qui n'usent pas la lame lors de l'essai Coupe-test et dont le nombre de cycles pour couper l'échantillon est inférieur à 60 : lettre X en 5^{ème} critère
- Cas 2 : détermination du niveau de coupure selon l'essai EN ISO 13997. Dans ce cas, le niveau de performance atteint (lettre) est indiqué de A à F

CRITERE	ABRASION	COUPURE EN 388 :2003	DECHIRURE	PERFORATION	COUPURE ISO 13997	IMPACT
NIVEAU	1 à 4	1 à 5	1 à 4	1 à 4	A à F	P = réussite
TEST	Nombre de cycles nécessaires au papier abrasif pour traverser l'échantillon	Comparé à un tissu normé, sous vitesse et pression constantes, le nombre de cycles nécessaires à la lame circulaire pour couper l'échantillon	Force nécessaire (en Newton) pour déchirer l'échantillon	Force nécessaire (en Newton) à un poinçon normalisé pour traverser le gant	Force nécessaire (en Newton) à une lame de rasoir pour traverser l'échantillon sur une course de 20mm	Selon la norme moto EN 13594 : 2015, le maintien de l'intégrité du gant suite à la chute d'un poids de 2,5kg avec une énergie de 5 joules

● Résistance aux produits chimiques

Gants étanches possédant une forte protection contre les produits chimiques. Une nouvelle classification existe depuis 2016 sur la norme EN ISO 374-1 : 2016.

La résistance chimique varie de façon importante d'un produit à l'autre. Par exemple, des gants en nitrile de marque différente n'auront pas une protection équivalente face à un même produit chimique. Pour choisir la matière choisir, il est possible de se référer à la Fiche de Donnée Sécurité du produit.

Un seul pictogramme et 3 types de gants		
Type A	temps de perméation > 30 min pour au moins 6 substances chimiques parmi celles testées.	EN ISO 374-1 / Type A  AJKLPR
Type B	temps de perméation > 30 min pour au moins 3 substances chimiques parmi celles testées.	EN ISO 374-1 / Type B  JKL
Type C	temps de perméation > 10 min pour au moins 1 substance chimique parmi celles testées	EN ISO 374-1 / Type C 

Code	Produit chimique	Code	Produit chimique
A	Méthanol	J	N-Heptane
B	Acétone	K	Hydroxyde de sodium 40%
C	Acétonitrile	L	Acide sulfurique 06%
D	Dichlorométhane	M	Acide nitrique 65%
E	Bisulfure de carbone	N	Acide nitrique 99%
F	Toluène	O	Ammoniaque 25%
G	Diéthylamine	P	Peroxyde d'hydrogène 30%
H	Tétrahydrofurane	S	Acide fluorhydrique 40%
I	Acétate d'éthyle	T	Formaldéhyde 37%

La plupart des gants de protection contre les risques chimiques sont classés dans la catégorie A. Seuls les gants de protection jetables fins sont classés dans les catégories B ou C.

● Résistance aux risques par le froid

La résistance aux risques par le froid est normée EN 511. La résistance des gants est caractérisée par 3 critères.



Lettre	Résistance	Niveau de performance
A	Froid convectif	0 à 4
B	Froid de contact	0 à 4
C	Imperméabilité à l'eau	1

● Résistance aux risques thermiques

La résistance aux risques de chaleur et de feu est normée EN 407. La résistance des gants est caractérisée par 6 critères.



Lettre	Résistance	Niveau de performance
A	Inflammabilité	0 à 4
B	Chaleur de contact	0 à 4
C	Chaleur convective	0 à 4
D	Chaleur radiante	0 à 4
E	Petites projections de métal en fusion	0 à 4
F	Importantes projections de métal en fusion	0 à 4

● Résistance aux risques électriques

La résistance aux risques de chaleur et de feu est normée EN 60903. La résistance des gants est caractérisée par 6 critères d'isolation électrique.



Lettre	Tension maximale d'utilisation
00	500 V
0	1 000 V
1	7 500 V
2	17 000 V
3	26 500 V
4	36 000 V

Utilisation et entretien des gants

Il est nécessaire que les gants soient attribués de façon individuelle car le partage favorise la transmission d'infections.

Avant chaque utilisation, il faut inspecter les gants et rechercher les signes de vieillissement et détérioration. En cas de problème, il faut les remplacer.

Les gants doivent être enfilés sur des mains propres et sèches.

Eviter les bijoux et ongles longs.

Les gants réutilisables doivent être lavés après chaque utilisation et avant leur retrait, puis les faire sécher.

Afin de maintenir les gants en bon état, ils doivent être stockés dans un endroit sec, à température moyenne et à l'abri de la lumière du soleil.

Se laver les mains après l'utilisation des gants

Pour prévenir les allergies, limiter autant que possible l'utilisation du latex.

Gants et métiers de la santé

Dans les milieux de soins, le choix d'un gant adapté à l'utilisation réelle est facteur de sécurité, pour le soignant comme pour le patient. Aussi est-il nécessaire de connaître les avantages et les limites d'emploi des types de gants et matériaux qui les constituent.

Les gants utilisés en milieu de soins sont destinés à un usage unique, ils sont peu épais et la longueur de la manchette qui protège l'avant-bras est variable.

Ces gants ne constituent pas une barrière absolue, même à l'état neuf et la perméabilité des gants aux micro-organismes augmente au cours de leur utilisation. Aussi le changement fréquent des gants s'impose ainsi que le lavage des mains suivi d'un séchage correct.

Le retrait des gants ne doit pas être négligé sous peine de se contaminer les mains.



Documents utiles à télécharger sur www.cdg33.fr

- Fiche EPI

Contacts

- <https://www.cdg33.fr/Sante-Securite-au-travail>
- Service prévention prevention@cdg33.fr 05 56 11 94 41
- Service Médecine préventive medecine@cdg33.fr 05 56 11 94 31